

Direction
départementale
de l'Emploi, du Travail,
des Solidarités et de la
Protection des Populations
Tarn-et-Garonne

Pôle insertion
Service logement, emploi et politique de la ville
*Secrétariat de la Commission de conciliation des
litiges locatifs de Tarn-et-Garonne*

SAISINE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE CONCILIATION

Formulaire à compléter :

DEMANDEUR

Vous êtes :

- Locataire
- Bailleur : vous mettez un bien en location (appartement, maison, ...)
- Autre (précisez)

NOM et Prénom :

Adresse actuelle :

.....

Téléphone : Adresse électronique :

PARTIE ADVERSE

Vous êtes :

- Locataire
- Bailleur : vous mettez un bien en location (appartement, maison, ...)
- Autre (précisez)

NOM et Prénom :

Adresse actuelle :

.....

Téléphone : Adresse électronique :

LOCAUX CONCERNÉS PAR LE DIFFÉREND :

Appartement de pièces Maison de pièces Immeuble(s)

Adresse des locaux loués :

.....
.....

NOM et Prénom du propriétaire des locaux :

.....

Adresse du propriétaire des locaux :

.....
.....

Bail ayant pris effet le :/...../.....

terminé le :/...../.....

toujours en cours

Montant - du loyer : €

- des provisions pour charges : €

- du dépôt de garantie : €

MOTIF(S) DE LA DEMANDE :

Cochez le ou les motifs de votre requête

fixation ou réévaluation du loyer

état des lieux

dépôt de garantie

charges locatives (relevé de compte)

réparations locatives

non-décence du logement (art. 6 et 20-1 de la loi du 06/07/1989)

congé (art. 15 de la loi du 06/07/1989)

difficultés de nature collective (accords collectifs nationaux ou locaux (art. 41ter et 42 de la loi du 23/12/1986), application du plan de concertation locative (art. 44bis de la loi du 23/12/1986), fonctionnement d'un immeuble ou groupe d'immeubles

Pour tout motif non cité, la commission de conciliation des litiges locatifs de Tarn-et-Garonne n'est pas compétente. Il conviendra alors de saisir les services judiciaires (juge de proximité, tribunal d'instance)

Avez-vous déjà entamé une procédure judiciaire pour résoudre le différend ?

Non

Oui auprès du service suivant :

OBJET DE LA DEMANDE :

Décrivez **de manière concise** le différend que vous souhaitez soumettre à la commission départementale de conciliation des litiges locatifs de Tarn-et-Garonne. Cette présentation servira de base au travail de la commission. Vous pourrez apporter oralement des précisions ou explications lors de la séance.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date :/...../.....

Signature du demandeur (1)

Nom et prénom du signataire :

.....

(1) Signature du demandeur ou de son représentant légal si le demandeur est mineur ou majeur protégé

Pièces à joindre obligatoirement :

- copie intégrale du bail
- état des lieux d'entrée entrant et sortant (si vous avez quitté les lieux)

Seuls les formulaires complets seront examinés par la commission.

Formulaire à transmettre à l'adresse suivante :

✉ **Voie postale : en recommandé avec avis de réception**

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
Pôle insertion – Service logement, emploi et politique de la ville
Commission départementale de conciliation
140 avenue Marcel Unal – 82000 MONTAUBAN

✉ **Voie électronique :**

ddetspp-ccapex@tarn-et-garonne.gouv.fr